

Sur le style de Rabelais et sur les particularités de sa syntaxe.

Le style c'est l'homme tout entier.
Buffon.

Le seizième siècle est distingué par plusieurs grands mouvements, qui ont changé la face de la société, et créé la culture moderne en Europe. Les facteurs de ce changement sont en première ligne la réforme religieuse et la renaissance des lettres antiques. La réforme religieuse détruisit l'autorité du clergé et les superstitions du moyen-âge, la renaissance des lettres antiques chassa des écoles la philosophie barbare des moines, appelée la scolastique, l'invention de la poudre anéantit l'éclat et le prestige de la chevalerie. La littérature se ressentit de cet ébranlement général, et même la poésie participa au grand combat contre les préjugés. La poésie burlesque des Italiens attaqua la première les idées romanesques et chevaleresques du temps passé en les ridiculisant, en les outrant; et même le grand poème de l'Arioste, qui contient tout ce qu'il y avait de sublime et d'intéressant dans les fictions du moyen-âge, porte l'empreinte de l'exagération.

Ce que ces poètes ont fait en Italie, ce que plus tard Cervantes a fait en Espagne, Rabelais l'a essayé en France, quoique il l'ait exécuté avec moins de goût et de délicatesse. Il serait ridicule de comparer le roman de Rabelais aux oeuvres du célèbre poète italien et de l'auteur espagnol, tant pour la forme que pour la matière: ce sont des chefs-d'oeuvre par excellence, à côté desquels le Gargantua n'est qu'une caricature. Les héros de l'Arioste sont admirables, les héros du Don Quixote sont aimables même dans leur folie; ceux du Gargantua sont des géants grossiers, des phantômes grotesques, à l'exception de Panurge, qui est sans doute le personnage le plus intéressant du roman, et dans lequel Rabelais s'est dessiné lui-même, comme on suppose. Mais dans son genre, comme roman grotesque, le Gargantua et Pantagruel est un chef-d'oeuvre qui a intéressé les plus grands esprits, et qui a formé Molière, Lafontaine, Lesage¹⁾. Il a été traduit et imité, la traduction ou plutôt l'imitation la plus originale est celle de l'Allemand Fischart, esprit profond qui avait autant de penchant pour la satire et pour la formation de mots bizarres et même absurdes, que Rabelais²⁾. Voyons ce que c'est qui intéresse si fort dans

¹⁾ Voyez la belle comparaison de ces trois auteurs dans: *Gervinus: Geschichte der deutschen Dichtung* B. III. p. 155 sq. 4te Ausgabe.

²⁾ *ibid.* — Mais Fischart a ajouté beaucoup, il a écrit plusieurs préfaces, il a ajouté plusieurs chapitres et il a amplifié même où il a traduit; comparons p. ex. le vingt-quatrième chapitre de Rabelais avec le 28^{me} de Fischart: S'il advenoit que l'aer fust pluvieux et intempéré, tout le temps devant disner estoit employé comme de coutume, excepté qu'il faisoit allumer un beau et clair feu, pour corriger l'intempérie de l'aer etc.

„Begabs sich dann, dasz das Wetter nicht getemperirt, unfrisch, trüb und tropfig war, so bracht man die vormittagszeit nach obgedachtem ordentlichen brauch zu: Ohn dass er weiter ein schön hell Feuer anmachen liesz, die betrübung, nebelung und feule des Luftts zu endern und zu leuttern, wie man etwan gantze Wacholderwäld, die Pestilenzische Luft zu vertreiben, anzund, und den Gantzen Birneischen Rontzefall dess Berckwercks halben, auff Phaetonisch Gold darauss zuschmelzen, und wie jener Töringisch Junkherr die Schewr von wegen der grossen Mäuss ansteckt. etc.“

Quelquefois ces amplifications ne sont pas à l'avantage de l'imitateur allemand: p. ex. les simples mots de l'inscription de Thelème: „fay ce que youldras“; Fischart les rend en paraphrase: „Thu was du wilt. Was dein Herz stillt. Denn ein adlicher muth, thut ungewungen das gut: was man verbeut, das thun erst die Leut“.

le roman de notre auteur. — Ce vaste génie ne se contenta pas de ridiculiser la poésie romantique et ses héros, mais, comprenant dans un tableau bizarre la société entière de son temps, l'état politique, administratif et social de la France, il dirigea les traits de sa satire contre tous les abus qui existaient alors dans l'administration, dans les tribunaux, dans les écoles, dans l'église; il fit passer, comme l'a dit le savant de Thou, sur la scène comique tous les ordres de l'état, toutes les conditions de la vie, et les ridiculisa. Et tout cela est caché sous des formes bizarres et grossières; tels sont les héros de son roman, tel pour la plupart le langage, le style.

Rabelais vécut dans un temps où la société du moyen-âge décrépite allait céder à une nouvelle forme de société: d'innombrables abus dans l'État, dans l'église, dans les écoles, avaient soulevé les esprits; la réforme religieuse et la renaissance des lettres avaient porté de nouvelles idées dans toutes les sphères de la société, et avaient allumé le flambeau de la critique — on ne pouvait trouver de temps plus favorable à la satire; et Rabelais en a profité.

C'est dans la famille qu'il nous introduit d'abord, et il nous fait concevoir une idée très-peu favorable de la vie domestique de ces temps: festins sans nombre et sans goût, de véritables „bauffres“ et „breuvage éternel parmy“; une éducation qui gâtait les enfants, comme les mauvais tours de l'enfant gâté Gargantua prouvent; des instituteurs pédants ou sots. — Il nous montre la vie et les occupations des étudiants, qui ne font que „cauponizer és tabernes meritoires du Castel et de la Magdalene, et inviser les lupanars de Champgaillard“, comme s'exprime le jeune Limousin (II, 6), type de la plupart des étudiants d'alors, dont les débauches troublaient le repos de la capitale, tant que ni la justice, ni la police étaient assez fortes pour les contenir³). La vie publique et privée était démoralisée, et même les lieux sacrés ne protégeaient pas toujours la vertu et l'innocence. — L'auteur se raille du savoir obscur et vain des philosophes de son temps dans le répertoire des livres de la librairie de St. Victor (II, 7), et dans la fameuse harangue de Janotus de Bragmardo (I, 19); il persifle les disputations dans cette disputation si originale, où Panurge et l'Anglais ne parlent que par signes, et toutes les quatre facultés dans la consultation de Panurge. (III, 32 — 36). Il n'épargne pas les tribunaux. Leur procédure arbitraire est peinte dans le „jugement du juge Bridoye, lequel sentenciat les procès au sort des dez“ (III, 39, 40), leur argot inintelligible dans les plaidoyers des seigneurs Baisecul et Humevesne (II, 12, 13). Le parlement de Paris et la chambre des comptes ne sont pas oubliés (V, 12 — 16). Rabelais est même assez hardi, d'attaquer l'Église et ses abus. Sans doute partisan secret de la réforme religieuse, ami de Bèze, de Dolet et d'autres hommes célèbres qui favorisaient la réforme, ou la professaient ouvertement; il avait vu des autodafés sur les places publiques de Paris même; il avait vu son ami Dolet périr dans les flammes du bûcher, et avait été obligé de se sauver en Italie à plusieurs reprises. Et pourtant Rabelais n'a jamais cessé d'attaquer le clergé, de se railler des superstitions. Il nous décrit d'une manière originale Quaresmeprenant et son combat avec les „andouilles et saulcissons“, il se moque des partisans aveugles de l'Église et du droit canonique; il ridiculise ceux qui regardent le pape comme le représentant de Dieu sur la terre (les papimanes), et qui persécutent sans relâche les hérétiques (papefigues) (IV, 45 — 48); le pape lui-même n'est pas épargné, IV, 50. Le livre cinquième, qui n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur sous le nom de l'isle sonnante, nous introduit dans la patrie des „benoists oiseaulx“ qui ne font que chanter au son des cloches, dans le pays des „monagaux, presbytre-gaux, abbé-gaux, éves-gaux, cardingaux et du papingaut solitaire“. (V, 2.)

Mais les traits les plus pointus de sa satire, Rabelais les réserve pour les moines. Il avait connu la vie monacale de très-près. Il avait reçu sa première éducation dans un couvent, et c'est là qu'il apprit les devoirs et les qualités d'un „moine depuis que le monde moinant moine en moinerie“. C'est de là aussi, qu'il a pris, comme on croit, la figure de son frère Jean des Entonneurs, qui doit avoir été le frère Bouinart⁴).

Il continua ses études au couvent de la Basmette, près d'Angers, et entra plus tard comme novice dans le couvent de Fontenay-le-Comte. Persécuté par les moines, ses frères, qui étaient

³) Ranke: Französische Geschichte I, p. 184.

⁴) Vie de Rabelais dans l'édition de Jacob le Bibliophile p. 6.

jaloux de son savoir et de ses liaisons avec les premiers savants de son siècle, emprisonné pour un crime dont on n'a jamais su la nature, il fut enfin tiré de la prison et du couvent par l'intervention de quelques puissants amis. N'était-ce pas assez pour aigrir un esprit tel que Rabelais? Eh bien, il s'est vengé de ses tourmenteurs en nous laissant un tableau incomparable, qui contient tout ce que la vie monacale avait d'absurde et d'immoral. Ces moines que Rabelais nous peint, se soucient plus des bouteilles de la cave claustrale, que des vases sacrés de l'autel, plus des femmes et des filles, que du prône; le réfectoire et la cuisine leur sont plus à coeur que le service divin. Notre auteur nous donne beaucoup d'exemples frappants de l'impudicité des habitants des couvents (III, 19). Ses moines jurent comme des charretiers (IV, 20) et ont en bouche les mots les plus impies et sales. Le bon frère Jean p. ex. s'exprime quelquefois d'une manière si irréligieuse ou plutôt scandaleuse, que Pantagruel, le bon et tolérant roi, se voit forcé de lui dire: „quand en vostre moinerie est tel abus de paroles en usage, laissez le là: ne le transportez hors les cloîtres“ (IV, 50). L'entretien de Panurge et du „frère Fredon“ est ce qu'il y a de plus fort dans le genre obscène. (V, 27, 28). Enfin il les représente comme un „tas de villaines, immundes et pestilentes bestes“, qui ne laissent pas même mourir un pauvre homme (III, 21, 22).

Mais Rabelais n'a pas seulement critiqué et ridiculisé ce qui était faux, ridicule, méchant, il a aussi montré ce qui était bon et vrai⁵⁾. Si d'un côté il a ridiculisé la fausse éducation des grands et des petits seigneurs de son temps, il n'a pas manqué de démontrer ce que valait une bonne; le même Gargantua qui était gâté et paresseux dès son enfance, devient homme sage et bon roi sous la tutelle de bons maîtres. Les vues de Rabelais sur les hommes, sur les sciences, les institutions de l'État, la morale etc., sont très-justes, très-estimables. Ce „great jester“ comme l'a appelé Lord Bacon, ce grand plaisant, est quelquefois très-sobre, très-sévère; c'est le fou des Shakespeare qui dit les choses les plus folles, les larmes aux yeux, puisque ces choses folles qu'il débute sont des vérités terribles pour qui peut penser et entendre; c'est le fou de Lear qui dit les plus grandes vérités en riant. C'est enfin le „patriote en marotte“ comme s'exprime un historien moderne.⁶⁾ Tels sont les matériaux dont le roman de Rabelais est composé, où les aventures des héros ne font qu'un cadre très-chétif d'un vaste tableau qui comprend la société entière du seizième siècle. C'est pourquoi notre roman, même du vivant de Rabelais, vit tant d'éditions, c'est pourquoi Rabelais trouva tant d'amis, qu'il pouvait dire des choses qui auraient coûté cher à tout autre, c'est pourquoi il a intéressé même les hommes les plus sévères, surtout les historiens de tous les pays. C'est donc à juste titre que Ranke, un des historiens les plus célèbres de nos jours, a fait son éloge, qui vaut d'autant plus qu'il a été fait par un étranger, par un historien grave et d'un profond savoir⁷⁾.

Mais Rabelais avait peut-être trop de connaissances solides de tout ce qu'il y avait de beau et de grand dans les arts et dans les sciences, il avait une imagination trop vive, un penchant trop prononcé pour la satire et pour le bizarre, pour donner à son roman une forme plus régulière, pour polir son langage et en exclure tout ce qu'il a d'extraordinaire et de grotesque⁸⁾.

C'est précisément le style de Rabelais qui nous regarde, et qu'il est bien difficile de caractériser en peu de mots, comme on n'y saurait point appliquer les règles que la théorie du style moderne a fixées. Car cette théorie fait de la clarté la qualité principale d'un bon style et défend les inversions forcées; mais on trouve dans le roman de Rabelais tant d'inversions, souvent forcées, tant de parenthèses qui rendent difficile l'entendement des phrases, tant de galimatias, qu'il faut contester cette qualité fondamentale du style à notre auteur. Lui veut-on

⁵⁾ Arndt, Geschichte der französischen Litteratur.

⁶⁾ Ranke, Französische Geschichte I, p. 184. „der Patriot in der Narrenkappe“.

⁷⁾ Ranke, Geschichte Frankreichs I, 183: „Will man Gedanken und Meinungen des damaligen Frankreichs kennen lernen, so muss man Rabelais lesen. In dem Abbild von Zuchtlosigkeit, voll abstossender Nacktheiten, verbirgt sich ein tiefer Ernst. Rabelais ist einer der wenigen Meister der Satire, welche die Mängel einer ganzen Zeit in grossen und wahren Umrissen schildern“ etc. et p. 184: „Es liegt etwas Erhabenes in dem grässlich Grotesken seiner Schilderung.“

⁸⁾ Arndt, I, 68.

attribuer la pureté du style? Les néologismes et les mots vulgaires dont il s'est servi le défendent. La grâce, la délicatesse, l'harmonie, l'élégance sont étrangères au style de Rabelais. On l'a quelquefois appelé énergique, et Rousseau a dit, que „personne n'a mieux connu les richesses et l'énergie de la langue française, et n'en a su si bien tirer parti que Rabelais.“ En vérité, le vocabulaire de Rabelais est des plus riches, ses expressions sont souvent très-énergiques; pourtant l'énergie n'est pas une qualité prédominante et générale du style de notre auteur. On pourrait dire avec autant de raison qu'il est simple et naïf, car il y a dans notre roman des chapitres entiers qui sont d'une simplicité presque touchante, comme les lettres du bonhomme Grandgousier à son fils Gargantua; de plus il y a des parties qui sont d'une naïveté et d'une bonhomie presque inimitables, comme le conte plaisant du lion et de la vieille (abstraction faite des obscénités) I. II ch. 15, et la fable du bûcheron et de Mercure (liv. IV. nouv. prologue). On dirait entendre Lafontaine! Mais en revanche il y a des satires si sanglantes qu'elles font tout-à-fait oublier cette naïveté.

Quel est donc enfin le trait caractéristique du style de Rabelais? C'est, selon mon opinion, la *variété* et la *convenance*!

On se souvient de la règle que Boileau a donnée:

Voulez-vous du public mériter les amours?
Sans cesse en écrivant variez vos discours.

C'est ce que Rabelais a fait. Son style est tour à tour sérieux, joyeux, grave, naïf, éloquent, simple, obscène; tantôt clair et pur, tantôt diffus et plein de barbarismes, de néologismes et de mots pris de l'argot. Il faut donc approuver ce que La Bruyère a dit de Rabelais: „où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent; il peut être le mets des plus délicats; plus souvent on croirait, qu'il ne pense qu'à charmer la canaille, en lui empruntant le dévergondage de son argot ordurier“. Voilà la variété du style de Rabelais. Mais ce n'est pas une variété du détail, qui fait changer les couleurs du langage, l'expression, le tour, le ton, presque à chaque phrase; cette variété minutieuse (telle qu'on la rencontre dans les fables de Lafontaine) qui est le résultat d'une profonde observation, n'est pas du goût de Rabelais. La variété de son style conte par chapitres entiers, c'est une variété en gros, une variété qui se règle sur les sujets que l'auteur traite. S'il veut p. ex. traiter une matière sérieuse, il vous prendra l'air d'un homme grave et raisonnable, il parlera le langage d'un homme honnête; s'il veut se moquer des auteurs latinisants de son temps, il remplira des chapitres entiers de mots à demi français, à demi latins. Veut-il se railler du langage ampoulex des philosophes du moyen-âge, il composera un discours qui ferait honneur au philosophe scolastique le plus obscur et ampoulex. C'est ce qu'il a fait dans le discours de la „Quinte Essence“ (I. V, c. 20) et encore mieux dans la fameuse harangue de „maître Janotus Bragmardo“ (I, c. 19), mystification comique des pédants de l'université de Paris. Il veut ridiculiser les juges et contrefaire le baragouin du barreau, c'est pourquoi il met dans la bouche des deux Seigneurs, Baisecul et Humevesne, des plaidoyers, qui, d'un bout à l'autre, sont remplis de véritables coq-à-l'âne.

Voilà en même temps ce que j'entends par la convenance du style; c'est qu'il convient tout-à fait et partout au sujet, qu'il est aussi varié, aussi bizarre et grotesque que ce sujet même. Par conséquent, si je devais caractériser en général et en peu de mots le style de notre auteur, je dirais qu'il est bizarre, fantasque, capricieux. Voilà tout!

Mais, pour épuiser la matière, il ne suffit pas d'avoir donné une idée générale du style de Rabelais, il faut encore considérer les particularités de ce style, et en donner des preuves tirées du roman de l'auteur. Nous examinerons donc le style de Rabelais sous les points de vue suivants: le néologisme, le pléonasme, le cynisme de l'expression.

Le néologisme de Rabelais.

On a souvent répété que Rabelais était essentiellement néologiste. Le néologisme consiste à employer des mots nouveaux, des tournures bizarres et étrangères à la langue dont on se sert. En lisant Rabelais, on est en effet frappé de l'abondance d'expressions étrangères et de tournures bizarres. Je ne parle pas des mots de sa propre invention, mots burlesques, composés d'après l'exemple d'Aristophane, tels que: „matagraboliser, desincornifustibulé, esperruquanclu-

zelubelouzerireli morrambouzevangouzequoquemorgatasaguaguevezinem affressé.“ IV, 15. Il traite de même la langue latine: Beati lourdes quoniam trebuchaverunt. II, 11. Je veux seulement parler des mots qu'il a empruntés au grec, au latin, et à d'autres langues.

N'oublions pas que Rabelais vécut du temps de la renaissance des lettres, du temps des grands philologues français, du temps des Murets, des Scaliger, des Casaubon, des Estienne. Non seulement les savants de profession, mais aussi la cour, les grands du royaume, les prélats, les femmes même s'occupaient de l'étude des auteurs classiques. Mais en s'abimant dans l'étude de l'antiquité, on trouvait tant d'idées nouvelles, pour lesquelles la langue du moyen-âge n'avait pas d'expressions, on trouvait dans les langues grecque et latine tant de grâce et de tournures élégantes qu'on ne savait pas rendre en langue vulgaire, qu'on se voyait forcé à emprunter aux anciens. (Arndt I, p. 29.) Tous les écrivains de la renaissance se servent d'expressions grecques et latines et imitent même la phraséologie des anciens. L'enthousiasme pour les langues classiques dégénéra bientôt; si Marot avait emprunté avec modération, Ronsard fit pis, il exagéra et se fit imitateur esclave des écrivains latins. Joachim du Bellay, dans son „Illustration de la langue françoise“ établit en principe que, sans l'imitation des Grecs et des Latins, les Français ne pourraient donner à leur langue „l'excellence et la lumière des autres plus fameuses.“

Rabelais, ce grand connaisseur des langues classiques, qui par ses études s'était acquis l'estime et l'amitié des premiers Hellenistes et Latinistes de son temps, d'un Guillaume Budé, des frères du Bellay, et qui par ces mêmes études s'était attiré la haine des moines ignorants et avait essuyé les terreurs d'une prison, Rabelais savait mieux que personne, ce qu'il pouvait faire de la langue vulgaire en la modelant sur les langues classiques. Son langage a une forte empreinte de constructions grecques et latines, et c'est de Rabelais et de Calvin qu'il faut compter une nouvelle époque de la langue française. Mais il savait en même temps trop bien la force de sa propre langue pour la mépriser comme faisaient beaucoup de ses contemporains. Car Rabelais se moque souvent de cette manie, il poursuit des traits de sa satire les „rapettasseurs de vieilles ferrailles latines, revendeurs de vieulx motz latins, touts moisiz et incertains“, et veut prouver, „que la langue vulgaire n'est pas si vile qu'ils pensent.“ (Prol. du liv. V). Souvent il se raille d'eux en imitant leur propre style, comme il a fait dans ce dixain:

Pour indagner en vocable authentique
La purité de la lingue guallieque,
Jadiz immerse en caligine obscure, etc.

et dans le discours du Limousin (l. II ch. 6) qui dit à Pantagruel: „Nous transfretons la Sequane on dilucule et crepuscule: nous deambulons par les compites et quadrivyves de lurbe“ etc; et enfin dans „le pistre du Limousin de Pantagruel, grand excoiateur de la lingue latiale.“

Mais, n'est-ce pas un reproche injuste qu'il fait à beaucoup de ses contemporains, puisqu'il n'est pas entièrement exempt lui-même de ce défaut? En vérité, abstraction faite des passages satiriques que je viens de citer, le style de Rabelais nous offre beaucoup de latinismes, et l'auteur ne s'est pas contenté de mots et de phrases qu'il empruntait au latin; il s'est servi de mots grecs, allemands, espagnols, italiens; il a pillé jusqu'à l'arabe et à l'hébreu. Je vais citer des exemples:

mots latins francisés: tugure, indagner, engin (ingenium), par plus rude Minerve (rudior Minerva);

mots grecs: lycisque orgoose (chienne en chaleur), chole (bile), ptocholazon, polypragmon, pecile (πιουλίη), leuce (blanc, λευκόσ) plasmateur; etc.;

mots italiens: baste, ruffian;

mots espagnols: bourrachou;

mots allemands: „lans“ et lansman (Landsmann), tout est frelore bigot (verloren bei Gott) abergeiss (Häfergeiß) c. a. d. chèvre ivre d'avoine, IV, Prol. 3, 3 Prol. IV²

mots arabes: alkatim;

mots pris de l'hébreu: ruach (vent); chachanin, Neemanin, rabrebrin, tabachin.

Les expressions prises des patois ne sont pas moins fréquentes:

mots poitevins: quecas (des noix);

mots béarnais: bouhadé (soufflet), panar (dérober), boussin (bouchée);

mots normands: bretonneau (turbot);
mots gascons: vedel (veau), cabre (chèvre), hillot;
mots angevins: dronos (des coups);
mots berrichons: gau et cau (coq);
mots lorrains: m'faillon (mon petit fils) IV, 6 „pe la queau de Deu“.

Mais Rabelais ne s'est pas borné à entrelarder, pour ainsi dire, son style de quelques mots étrangers; il nous donne des discours entiers en patois gascon, limousin etc. (comp. II, c. 6, et III, c. 42), et introduit son héros Panurge de la façon la plus singulière, en lui faisant adresser ses prières à Pantagruel en douze langues de suite. A quoi bon cela? Rabelais nous a-t-il voulu donner une haute idée du grand savoir de son héros? ou n'a-t-il pas peut-être voulu étaler sa propre érudition? C'est ce qu'on peut présumer, car on en trouve des preuves suffisantes dans son roman, et c'est pourquoi un critique moderne a dit que Rabelais était ambitieux même dans la licence. En tout cas, c'était abuser de la patience du public que de l'entretenir d'une façon si étrange, car pour la plupart de ses „lecteurs benivoles“ ces langues étaient sûrement „de haut allemand“, pour me servir d'une expression de Rabelais. Mais l'auteur a sans doute mieux connu le goût de son public que nous ne pensons. Les uns, ébahis de tant d'érudition, ont peut-être regardé Rabelais comme le mystagogue d'une science nouvelle, et ont cherché des allusions cachées sous le voile de ces langues étrangères; les autres, les „beuveurs illustres“, les vrais pantagruelistes, auront reconnu en Rabelais, avec plus de raison, le grand prêtre de Bacchus et de l'oracle de la „dive bouteille Bacbuc“; et dans tous ses barbarismes et dans ses amphigouris, ils n'auront vu que l'effusion d'un cœur dévoué à Bacchus, qu'un dithyrambe! Du reste, comme tout le roman est bizarre, on pardonnera à l'auteur quelques bizarreries de plus, et on blâmera seulement son exagération⁹⁾.

Pour revenir, après ces détours, à mon point de départ, je veux d'abord dire quelques mots sur les lettres que Rabelais a adressées à l'évêque de Maillezais. — Le style de ces lettres est familier; l'expression pure, sans néologisme, n'a qu'une fort légère teinte de latinisme, et cela me confirme encore plus dans mon opinion, que le latinisme du style de Rabelais est pour la plupart le résultat d'un calcul, l'expression de l'ironie. Cette ironie n'est, en vérité, visible que dans les passages où l'auteur a ouvertement exagéré, elle est pourtant intelligible en beaucoup d'autres passages, quand on les a souvent relus avec quelque soin. S'il latinise sans ironie, alors il s'occupe de choses sérieuses, et il parle le langage des savants et des esprits éclairés de son temps. Il a donc toujours recours aux expressions classiques, lorsque les mots du français vulgaire de son temps ne suffisent pas à exprimer précisément ses idées; mais jamais il ne se sert du latin par mépris de la langue française, dont il connaît trop bien la vigueur.

Une autre particularité du style de Rabelais c'est

le pléonasme.

Aucun auteur français n'a fait un usage aussi fréquent du pléonasme que Rabelais. La surabondance de mots oiseux est une figure de rhétorique dont les Grecs et les Latins se servaient souvent, mais que les bons prosateurs de nos jours évitent presque scrupuleusement. Le pléonasme de Rabelais est d'une nature tout-à-fait particulière. On le trouve à chaque page du roman de Gargantua et de Pantagruel, et on peut dire que c'est le fort et en même temps le faible du style de ce roman. Si, d'un côté, Rabelais a donné beaucoup de grâce et de vigueur à cette figure de rhétorique, il s'en est servi, de l'autre côté, si souvent et avec une telle exagération, qu'il a passé les bornes du bon goût jusqu'à devenir ennuyeux et même insupportable.

Toutes les fois qu'un objet a plusieurs noms, soit en français, soit en latin, soit en grec, l'auteur ne manque pas de les rapporter tous; p. ex.: „Fat est ung vocable Languegoth, et sig-

⁹⁾ L'Allemand Fischart a exagéré plus encore que Rabelais lui-même. Comparons p. ex. l'introduction de son livre: *Ihr meine Schlampampische gute Schlucker, kurtzweilige Stall und Tafelbrüder: ihr schlaftrunckene Kautzen und Schnautzhähn, ihr Landkündige und Landsschlündige Wein Verderber: Ihr Schargarkische Angsterträger, Kutteruffstorcken Abteckerische Zäpfleinluller. Ihr Hildebrandstreychige, Baumaussreisser, Trotzteuffelschluchtstellige Stichdenteufel etc.*

nife non sallé, sans sel, insipide, fade: par métaphore signifie fol, niays, despourvu de sens, esventé de cerveau“. Souvent l'auteur explique un mot français par un mot étranger: „Il, de son cousté, paoure plus que ne feut Irus; ou demourant glorieux, oultre cuydé, intolérable, en ung mot ptocholazon, comme bien proprement telle peautraille de belistrandiers nommoient les anciens“. III, 25.

On trouve presque à chaque page une foule d'épithètes otiuses; p. ex.: „ceste hydeuse, morveuse, catarrheuse, vermoulue cagotaille;“ — „nectar divin, vin pretieux, friant, riant, muscadet, delicat, delitieux“¹⁰).

Mais Rabelais va plus loin; il entasse quelquefois cent et plus d'épithètes sur un seul substantif, de manière qu'il remplit de ce fatras des chapitres entiers. Que l'on compare, par exemple, les épithètes du mot „fou“ (I. III, ch. 38), les épithètes du substantif „couillon“ (III, ch. 26 et ch. 28). Quelques-uns des éditeurs du roman ont bien senti l'ennuyeux et le ridicule d'une telle redondance de mots dépourvus de liaison et de sens, et ont retranché ces chapitres de leurs éditions. Le pléonasmе de Rabelais ne se borne pas aux épithètes, il s'étend sur quelque partie du discours que ce soit. On trouve p. ex., I. III, c. 39, une foule de termes techniques qui appartiennent au barreau; ceux de la médecine que Rabelais a cités, sont en plus grand nombre encore; les énumérations des jeux, des danses, remplissent des chapitres entiers; des coupleurs, Rabelais ne semble pas avoir oublié une seule; s'il parle de la fortification, ou de l'armure d'un chevalier, il détaille tous les outils et tous les travaux de l'architecture militaire, tout d'une haleine, et toutes les pièces de l'armure d'un chevalier. N'est-ce pas trop de détail? Cela sera très-instructif pour qui veut connaître le langage et les mœurs du seizième siècle, mais cela fatigue et ennue quiconque ne cherche pas l'érudition dans ce roman.

Une espèce particulière de pléonasmе se trouve dans quelques passages de notre auteur, c'est la répétition; p. ex. V, ch. 9: „je veidz darriere je ne scay quelz buisson, je ne scay quelles gens, faisans je ne scay quoy, et je ne scay comment aguissant je ne scay quelz ferremens, ilz avoyent je ne scay ou, et ne scay en quelle manière.“ Dans l'entretien de Grippe-minaud et de Panurge, il se trouve un pléonasmе qui est bien curieux, le juge commençant ses phrases par l'exclamation „or cza“, l'autre joignant à chaque phrase de sa réponse les mots „or de par dieu.“ C'est une conversation fort drôle, mais qui est trop longue pour ne pas fatiguer.

Souvent le pléonasmе est accompagné d'une consonnance des mots, p. ex.: „je vous demande en demandant; „chacun va a sa chascunerie“; „moyne moynant et non moyné“ „sans cause bien causés, ne sans raison bien résonante; III, 6, „c'est un poinct qui trop me poinct.“ III, 9. „Il n'y plaira pluie, ni luira lumiere, ni ventera vent“ III, 3. Quelquefois même c'est cette consonnance seule qui semble avoir provoqué le pléonasmе, p. ex.: „on son de ma musette mesureray la musarderye des musards;“ et I. II, ch. 25, où le bon lion parle au renard: esmouche compere, car un bon esmoucheteur qui, en esmouchetant esmouche de son mouchet, par mouches jamais emmouché ne sera. Rabelais aime surtout à employer des omonymes, p. ex.: „en vin, non en vain“; „de vin divin on devient“; „nazardons (c. a. d. ne hazardons) rien a ce que ne soyons nazardez“. Il en fait, comme on voit, des calembourgs. En effet, le chapitre des omonymes est très-riche. On ne trouve pas seulement beaucoup de calembourgs dans notre roman, mais aussi des paronomasies, des „contrepeteries“ („maistre passé presbitre macé;“ „coppe gorgée et coppe testée“ pour „gorge coupée“); parmi les jeux de mot du roman il se trouve de bons, mais plus encore de mauvais, et ils ont tous une forte empreinte de satire; p. ex.: „maistre inert“ (pour „maître in artibus ou m. es arts,“), serreargent (sergent), jans-pil-hommes (gentilshommes); aussi les corruptions de mots ne sont souvent ni spirituelles ni plaisantes; p. ex.: *palisse* (pour Apocalypse), *decrotoueres* (décrétales), *liffreloffre* (philosophe), asne pour âme, III, 22¹¹).

¹⁰) Fischart, (Vorrede) Grossmächtige, Hoch und Wohlgeveixerte, tieff und auszelärte eytele Ohren'este, Ohrenfeiste, allerbefiste, Ehrenhaftete unnd haftähren, Ohrenhasen und Hasenohren, oder Hasenohrige insondere liebe Heren etc.

¹¹) Fischart: Ewer Keinnad und Dunst (Gnad und Gunst).

Après avoir traité du pléonasma, il serait le plus naturel de faire suivre *l'ellipse*. Mais l'ellipse de Rabelais n'est pas, comme le pléonasma, une figure de rhétorique; elle appartient plutôt à la syntaxe, et nous en parlerons plus tard. Nous avons préféré de faire suivre les expressions cyniques, qu'il faut aussi regarder, en quelque façon, comme pléonastiques (qu'on nous passe cette expression) c'est-à-dire, comme superflues; et nous parlerons d'abord des

jurons et imprécations.

En vérité, on ne saurait lire une seule page du roman de notre auteur sans trouver quelque imprécation grossière. On peut s'estimer heureux, quand on a lu quelques pages sans avoir vu le nom du diable, et bien heureux quand on n'a eu affaire qu'à un diable seul, car pour la plupart on en rencontre cinq cents, cinq millions de diables. Passe encore la diablerie, si l'auteur s'en contentait; mais vous lisez encore à chaque page quelques „ventre bieu“, ventre boenf“, „que le feu St. Antonie vous arde“ et de semblables imprécations qui nous font dresser les cheveux, et qui seraient dignes d'un sansculotte. Quelques-uns des éditeurs de Rabelais se sont donné la peine d'extraire toutes ces expressions énergiques et en ont formé un recueil assez considérable. Comme ces expressions ne nous donnent pas une idée favorable de la piété du bon curé de Meudon, on désirerait sans doute que l'auteur les eût omises. Mais le méchant homme a pensé autrement; il ne semble avoir rien fait sans dessein, et dans le cas dont il s'agit ici, il n'a pas manqué de but; mais pour atteindre ce but, voyez comme il s'y prend. Avec une ruse perfide, avec une satire qui n'épargne rien, le ci-devant moine met les imprécations les plus grossières dans la bouche d'un religieux, „frère Jan des Entommeures“. C'est donc le clergé et la „moynerie moynante et moynée“ que Rabelais poursuit avec acharnement. On dira sûrement que l'auteur aurait pu parvenir à son but, sans souiller son style de ces mots vulgaires, dignes seulement d'un ivrogne ou d'un bouffon. Mais frère Jean lui-même, qui prétend mieux s'entendre en l'affaire, et mieux connaître le vrai style pantagrueliste, va nous détromper et faire l'apologie de l'auteur en faisant la sienne propre. Ponocrates, étonné du langage impie et sale du moine, lui demande: comment frère Jan, vous iurez?“ et le moine lui répond gravement: „ce n'est que pour orner mon languaige. Ce sont couleurs de rhétorique Ciceromane.“ O la belle idée!

J'aurais bien voulu que ce drôle de moine, ce grand connaisseur du style, nous eût fait une pareille apologie de ces mots sales qui malheureusement sont si fréquents dans notre roman et que plusieurs éditeurs ont eu le bon goût de recueillir sous le nom commun de „verba erotica“. Les héros de Rabelais ne connaissent pas de réserve, ils n'ont honte ni des paroles, ni des actions que tout autre homme cache, et ce n'est pas la naïveté qui leur fait dire de telles choses, c'est plutôt l'impudence calculée. Dans ces passages, comme La Bruyère a justement observé, l'auteur n'a pensé qu'à charmer la canaille.

On me dira que ce ne fut pas tout-à-fait la faute de Rabelais, mais plutôt celle de son temps; que le goût du public de Rabelais n'était pas trop délicat; que ses contemporains n'en prenaient pas scandale en lisant ses écrits; que les plus grands hommes de la France étaient charmés de son roman, que la cour en était enchantée. En quelque façon on n'a pas tort de l'excuser ainsi. Il est vrai, que François I. le protégea contre le parlement et contre la Sorbonne, que le Cardinal du Bellay se fit son intercesseur auprès du pape, que Théodore de Bèze, le pieux et doux Bèze, fit son éloge dans un beau distique latin qui porte le titre „de Francisco Rabelaesio“. Les écrits des contemporains sont pleins de mots aussi grossiers et aussi obscènes que le sont les expressions graveleuses de Rabelais, et même les prédicateurs ne dédaignaient pas de se servir d'un semblable langage dans leurs sermons. Ce siècle avait donc d'autres vues sur la bienséance que nous n'en avons aujourd'hui, et Rabelais, comme la plupart de ses contemporains, était infecté de ce mauvais goût. Mais s'il est excusable en quelques points, il ne l'est pas en général; on doit lui reprocher à juste titre l'exagération, qui était son grand péché, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres.

Nous voilà au bout de nos observations sur le style de notre auteur. Ce style est donc bien bizarre, il est, pour me servir d'une expression rabelaisienne, „sans pair, incomparable, paragon“; et l'impression étrange qu'il fait est augmentée par les particularités de la syntaxe, surtout par

les parenthèses et par les inversions. Mais ces particularités n'appartiennent pas moins aux autres écrivains du seizième siècle, ainsi en caractérisant la syntaxe de Rabelais, nous caractérisons en même temps celle de ses contemporains.

Aperçu de la syntaxe de Rabelais.

Les anomalies d'une langue datent toujours d'une époque, où cette langue n'avait pas encore de grammaire. Or la langue française n'avait pas de grammaire fixée jusqu'au milieu du seizième siècle. Au seizième siècle, on s'efforce de régler la langue, l'ortographe; et peu-à-peu les irrégularités disparaissent, les inversions forcées font place à la construction moderne. Mais on n'y parvint qu'après de grandes luttes. La renaissance des lettres antiques se fit sentir autant dans le domaine de la grammaire française proprement dite, que dans celui de la langue française en général, et y produisit les mêmes phénomènes. Les innovateurs avaient pris pour modèles les grammaires grecques et latines, et avaient introduit dans la langue française une foule de tournures et de constructions classiques; de l'autre côté la langue vulgaire ne renonça pas à ses tournures pittoresques: de là cet air étrange des écrits du seizième siècle, ce mélange de constructions classiques et de tournures vulgaires.

Néanmoins la construction vulgaire l'emporte encore de beaucoup sur la classique, elle fait encore le fond de la syntaxe de Rabelais, pendant que la latine y est seulement accessoire. Les particularités de la syntaxe de Rabelais comparée avec la moderne sont les suivantes: le fréquent emploi de la parenthèse, les inversions et les transpositions hardies, la suppression de l'article déterminant, la suppression du pronom devant le verbe, l'emploi singulier de l'infinitif et du participe. L'infinitif et le participe nous ferons voir l'influence de la syntaxe latine. En passant au détail, je parlerai d'abord de la parenthèse ou de l'intercalation, qui est encore un trait caractéristique du style de Rabelais, comme aucun des contemporains, le seul Montaigne excepté, lui a donné une pareille étendue.

La parenthèse.

Les phrases de Rabelais sont souvent coupées par de longues parenthèses, de façon qu'il est difficile d'en saisir le sens et la connexion des idées; p. ex. „lasne, braillant martiallement (en pareille braveté que jadyz il esveigla la nymphe Lottis en pleines bachanales, quand Priapus plein de priapisme voulayt dormant la priapiser sans la prier) sonnast lassault“. (I. V, ch. 40). Cette phrase est très-louche, et pour en trouver plus aisément le sens, il faut en écarter d'abord la parenthèse. Une semblable phrase se trouve dans le même chapitre:

„Son char triumpnant estoit tout couvert de lierre, prins et cueilly dans la montaigne Meros, et ce pour la rareté (laquelle haulse le pris de toutes chouses) en Indie, expressement dycelles herbes“. Il faut avouer que de telles parenthèses détruisent la perspicuité et la franche allure du style, et quelles le rendent lourd et désagréable. On trouve une foule de ces phrases dans notre roman. Rabelais a une telle prédilection pour le signe de la parenthèse qu'il le met souvent où nous autres ne nous servons que de deux virgules: „mais (qui pis est) les oultrageant“, „mais (dist il) equivoquez“. Mais il n'a pas encore de règle fixée, et il supprime souvent ce signe: „Je, dist frere Jan, escoute voz propous“. C'est surtout la phrase „dist il“, „dist elle“ qui sépare ces mots. Ordinairement ces phrases intercalées ne sont pas à leur place et séparent des mots qui par le sens et par l'usage moderne sont inséparables, p. ex: Sans, dist Pantagruel, nous esmouvoir.“ „Ilz doneques, dist frere Jan, de corruption vivent“; „il, pour un vieil paysan habiller, requisit“; „ung dictes vous livre trepelu“. On pourrait donc éloigner l'ambigu de beaucoup de phrases embrouillées, en écartant les mots intercalés et les mettant à la fin de la phrase. Comparons p. ex. la phrase suivante: „les excez incomparables, qui, en ces terres et subjectz, ont été par toy et tes gens commiz“ (I, 133). On donnera une meilleure tournure à cette phrase en ôtant les mots „en ces terres et subjectz“ et les mettant à la fin de la phrase. Quelquefois cette transposition n'est pas aussi facile, car l'arrangement des mots est souvent très-confus,

comme c'est le cas dans cette phrase-ci: „par doncques consequence necessaire yceux, je suys dadviz que nous poursuyvions“. Mais le *non plus ultra* d'un arrangement confus et entortillé, c'est sans doute la phrase suivante: „le rameau de laurier, nous voyans, elle consyderant et exclaimant, brusloyt. . .“ Je parlerai de cette phrase singulière dans un autre paragraphe. Les dernières phrases alléguées nous fournissent en même temps un exemple de l'inversion, dont nous allons parler. Les inversions sont si fréquentes dans les écrits de Rabelais, qu'on ne trouve pas beaucoup de phrases dont l'arrangement soit tout-à-fait régulier.

Les inversions.

La construction régulière demande, avant tout, que le mot régissant ait sa place devant les mots qui en dépendent. Tel est donc l'arrangement régulier qu'on observe maintenant:

- 1) le sujet avec tout ce qui peut servir à le déterminer davantage,
- 2) le prédicat avec les adverbess,
- 3) le régime direct ou simple,
- 4) le régime indirect ou composé, avec tous les mots explicatifs, dans l'ordre convenable à la nature de la phrase.
- 5) les autres parties du discours.

Cet arrangement est de rigueur dans toutes les propositions, tant principales que secondaires. Les propositions interrogatives etc., qui font une exception de cette règle, ne nous regardent pas, puisque dans ces cas la structure des phrases de Rabelais ne diffère pas beaucoup de celle qui est encore en usage. Mais pour les propositions affirmatives, on y trouvera vraiment peu d'exemples d'une structure régulière. Pour la plupart il manque à la règle principale, en mettant le mot dépendant devant le mot régissant, p. ex. „le premier point je nie“; et en séparant des mots qui par le sens et même par leur nature sont étroitement liés. L'inversion est surtout visible dans ces phrases-ci: „Infiny est des folz le nombre“, „homme qui a des ans beaucoup“, „de ce non content“, „vous me faictes des biens beaucoup“. Dans toutes ces phrases le régime indirecte avec la préposition „de“ est suivi du mot dont il dépend. „Des planteurs de vignes je suis trop vieux pour me soucier“ III, 6. Quelquefois le régime indirect est séparé du mot dont il dépend, par le verbe: „d'iceulx gras beufs faist tuer troys cens soixant sept mille et quatorze“. Les deux parties constitutives d'un *comparatif*, c'est-à-dire le mot „plus“ et l'adjectif, ne se séparent jamais dans la prose française, mais Rabelais a souvent péché contre cette règle. On pourrait encore excuser la transposition suivante: elle est blanche plus que chose que soyt“; mais on ne saurait excuser la construction que voilà: „vray est que ce peu *plus est* délicieux que. . .“

Il en est de même du verbe. Les adverbess et les autres petits mots qui doivent suivre le verbe, se trouvent souvent devant le verbe: „le pape Alexandre ainsi faisoyt“, „il follement respondit“. L'auxiliaire „avoir“ est ordinairement séparé du verbe par des mots que la grammaire moderne a relégués à la fin de la proposition: „les faulx prophetes, qui ont par inventions depravees envenimé tout le monde, seront dentour moy exterminé“, souvent le participe est suivi de l'auxiliaire: „Si veu l'avez“. Si dans la transposition le régime direct a sa place devant le participe, ce dernier se rapporte au régime en genre et en nombre: „vous avez ma délibération entendue“ III., 19. De même l'auteur sépare l'auxiliaire „être“ du verbe passif et lui assigne souvent sa place devant le sujet: „En icelluy fut la dicte genealogie trouvée“; d'autres semblables phrases sont très-fréquentes: „Je me suis en debvoir mis“, „et nest ceste signifiante par imposition humaine instituee; „tant que estre peut sa voie ouye“. Le prédicat a souvent sa place devant l'auxiliaire: „tant laid il estoit de corps“. L'auteur traite de la même manière les verbes pronominaux, ou réfléchis: „se fayt le tout par pretz et debtes“. Dans les propositions secondaires, dans les propositions interrogatives, enfin dans toutes les propositions à la tête desquelles se trouve un adverbe quelconque ou une conjonction, il se permet les mêmes séparations, les mêmes inversions du sujet ou du régime: p. ex. „elle étoit tant grosse, que par engin aulcun ne la pouvoyt on mettre hors terre“. II. 6. „Euripides escript, et le prononce Andromache,“ IV. 65; „ceux qui vigne nouvelle planteroyent“; „qui l'induit a ce faire“

„Ainsi Osiris toute la terre conquesta“; „Comme l'aimant le fer a soy attire“. Dans les phrases interrogatives on trouve au contraire quelquefois le sujet devant le verbe: „Pour qui vous me cuidez prendre“ et le régime pronom suit le verbe „vous me donnez quoi? S'il y a deux verbes ensemble dont l'un est à l'infinitif, il les sépare, ou fait précéder des mots qui devaient suivre: „cest de moi que il faut conseil prendre“, ou il fait précéder l'infinitif: „si faire se peult“; „toutesfoys pas demourer la ne fault ainsi a plus hault sens interpreter“. Veut il appuyer sur quelque mot, que ce soit le verbe ou le régime directe, il le met à la tête de la phrase: „histoire pareille nous conte lon dung prevost“, „le premier point je nie“.

Il se permet des transpositions de quelque partie du discours que ce soit: „pensant, des plumbees d'artillerye que feussent mousches bouines“; il imite même la construction latine: „lesquelz quand Pantagruel apperceut“. (Quos quum Pant...) On voit donc que la transposition ne s'étendait pas seulement sur des mots, mais aussi sur des phrases entières.

Si d'un côté cette licence de la prose française d'alors donnait beaucoup de variété à l'expression, de l'autre côté elle nuisait souvent à la clarté et même à la vigueur du style: „Dieu le créateur lequel par sa divine parolle tout regit et modere, par laquelle sont toutes choses en leur nature et ordre, et sans la maintenance duquel etc. .“. Voilà une phrase bien embrouillée! Quant aux autres inversions que causent l'infinitif ou la négation, j'en ai parlé dans un autre endroit.

Je crois avoir dit assez de l'inversion, je passerais à d'autres particularités du style de Rabelais. C'est surtout la suppression de l'article, et celle du pronom personnel devant les verbes, qui donne une apparence si étrange pour nous aux écrits du seizième siècle. Mais comme ces particularités ne sont pas intelligibles sans une vue générale de la grammaire de ce temps, je vais tracer rapidement une esquisse de la grammaire de Rabelais, ou plutôt des irrégularités de sa grammaire.

De l'article.

L'article déterminant a déjà la forme moderne, à quelques exceptions près, parmi lesquelles il faut compter en première ligne les formes „on“ et „es“. „On“ qui dans les siècles antérieurs à la renaissance signifiait „en le“ ou „dans le“, remplace quelquefois dans les écrits de Rabelais, de Marot et d'Amyot la forme „au“¹²⁾; p. ex. „on soir“ (III, 15); „on mois de juin“; „onquel j'acquiesce“ (Prol. du livre IV). Mais on trouve devant les mêmes mots autant de fois „au“: „au jour subséquent“ (III, 14) „au temps jadis“ (III, 15); et „en“ pour „au“: „en lieu d'observer“ (III, 2). — Pour „aux“ Rabelais se sert ordinairement de la forme „es“, qu'on dérive de „dans les“, „en les“, et qu'on écrivait au moyen-âge „ens“, „az“, „as“, „ez“¹³⁾: „esquelles demandait“; „es prochaines calendes grecques“ (III, 3); „les cloches qui estoient es dictes tours“ (I, 17). Rabelais emploie aussi „ez“: „es uns escarbouilloit la cervelle“. „Es“ a même quelquefois le sens de „contre“: „esquels n'ha esté obmis exemple aucun d'inhumanité“ (I, 31), mais il ne méprise pas la forme *aux*, p. ex: „aux genoux“, „aux coubts“ (III, 17).

La forme „li“ régime directe qui se trouve plusieurs fois, semble appartenir au patois: „de par li bon Dieu et par li bons hommes“ IV, 2.

L'emploi de l'article était beaucoup plus libre dans l'ancien idiome français, qu'il ne l'est à présent; Rabelais lui-même nous offre encore beaucoup de preuves de cette liberté. Il supprime souvent l'article devant les substantifs, où à nous autres il n'est plus permis de le supprimer. En quelque façon la manière dont Rabelais emploie l'article approche de l'usage italien, et peut-être ne s'éloigne-t-on pas trop de la vérité en fixant pour l'article français du seizième siècle les mêmes lois qui reglent l'emploi de l'article italien. Il n'est jamais supprimé quand il s'agit de déterminer ou de préciser un substantif; et seulement les substantifs qu'on emploie dans un sens vague et indéterminé, ou qui sont assez déterminés par les circonstances, n'ont

¹²⁾ Cf. *Burguy* „grammaire de la langue d'oïl“ I, p. 5. sq.

¹³⁾ *Burguy* I, 55. *Diez* Grammatik der romanischen Sprachen II, 56. Les Italiens ont formé „negli“ de „en gli“, les Portugais „nos et nas no et na de en os, en as, en o, en a: „Que se espalhe e se cante no universo“. *Lusiada* I, 5.

pas besoin d'article. Tels sont les mots „Nature, Providence, enfer;“ etc. qui rejettent aussi l'article en anglais; tels en général tous les substantifs abstraits et ceux qui expriment un genre:¹⁴⁾ „Nature a faict l'homme“, III, 15. „du profond d'enfer“ III, 3. „de cestui monde seront bannies espérance, foi, charité“ IV, 3. „où est humanité, où est crainte de Dieu?“ On supprimait souvent l'article devant les noms de pays, provinces etc. Même la préposition *de* manque quelquefois devant le substantif, quoique Rabelais ne nous offre que très-peu d'exemples de cet usage assez singulier de l'ancien langage¹⁵⁾; p. ex. „par la dive „Oie Guenet“ (pour: de Guenet) III, 8; „touts ces chiens Turcs“ I, 33; „ventre beuf“; „par la mort boeuf“ III, 36 „ventre bieu“; „le feu St. Antoine t'arde“ (pour „le feu de St. Antoine“). Quelquefois Rabelais emploie *du* où les modernes diraient simplement *le*: „Monsieur du page“ III, 17. „monsieur du roi“. — Assez souvent Rabelais ne se sert pas non plus de l'article partitif: „Et nous feurent apportez gros jambons“, et „nous sembloit bonne et fresche eau“, „ce sont belles maisons“, IV, 10; „créateurs sont créatures belles“ III, 3; et s'il le pose, il ne distingue pas toujours entre *de* et *des*: „faisants des bons compagnons“, „de folastries joyeuses“. La forme de l'article non déterminant est *un* ou *ung*, et *une*. Devant les substantifs qui sont pluriels de leur nature, il pose même le pluriel *uns* et *unes*, dont s'était servi l'ancien langage français, et que les Espagnols et les Portugais emploient encore¹⁶⁾: „unes matines“ I, 40; „unes vespres“ I, 40; „unes lettres“ III, 31: „unes demies décrétales“ IV, 52. Après les adverbes de comparaisons *si*, *comme* etc. l'article est aussi omis: „blanche comme fleur“ etc.

Mais la suppression de l'article n'est pas une particularité du style de Rabelais: au contraire, elle était plus fréquente encore avant le temps de Rabelais; au seizième siècle l'article gagna du terrain dans la prose française, et en 1549 Joachim du Bellay se prononça hautement contre l'omission de l'article déterminant.

Enfin il faut faire observer l'usage de mettre l'article au pluriel, quand il a rapport à deux substantifs qui sont au singulier: „les université et parlement de Paris“ III, 2. „les causes de nos voyage et délibération“ V, 32; et „les maire et eschevins“ IV, 13.

Du substantif.

Le genre de beaucoup de substantifs a changé depuis le seizième siècle. Rabelais écrit encore: *le rencontre* (III, 28); *toutes ages* V, 17; *l'orage est passée* IV, 23; *le tige*; *le monstre* (pour: spectacle) IV, 13¹⁷⁾; *le tonnerre* IV, 67, *un offre* I, 47; *affaire instant* I, 41. *cest erreur*, *la navire* IV, 65. Les écrivains du seizième siècle, surtout Amyot, Montaigne, Calvin donnaient ce même genre à ces substantifs.¹⁸⁾ La formation du pluriel n'a pas subi de grands changements depuis le seizième siècle; Rabelais n'a de l'ancien idiome que les pluriels en *eaulx*; „drapeaulx, veaulx“, et quelques uns en *ez* pour *es*. Mais beaucoup des substantifs qui se trouvent dans notre auteur, ont disparu de la langue française. Je n'en citerai que les exemples les plus saillants. *aroi* (aratum) I, 40; *boye* (l'italien *boyo* = bourreau); *caterve* (caturva) I, 36; *dam* (damnum) III, 1; *dateur* III, 20, *espie* (espion); *estریف* (chagrin); *geline* (gallina) I, 29; *faciende* (affaire) *gestes* (res gestae); *hait* (plaisir, comp. souhait); *de hait* = volontiers; *hoir* (héritier) III, 1; *heur* (hora = temps, sort): „l'heur est pour nous“ I, 36 (comp. bonheur); *liesse* (joie); *navigage* I, 44; *l'oste* (armée) I, 45; *malengroin* (mauvaise humeur) III, 33; *riotte* (l'anglais riot) IV, 12; *soulas* (solatium) I, 10; *semonse* III, 30 (l'anglais summons); *oubliance* et *recordance* IV, 1; *victour* (victor) III, 1.

Beaucoup d'autres mots ont changé de signification: *recueil* (= accueil) I, 45; *diligence* (= application) II, 6; *copie* (dans le sens du latin *copia*) II, 8; (*chière* de l'italien *cara* = la mine):

¹⁴⁾ Burguy I, 61. Mätzner, Die französische Syntax I, 421.

¹⁵⁾ Orelli altfranzösische Grammatik p. 10.

¹⁶⁾ Mätzner I, 452. Dietz III, p. 20.; esp.: „unas cartas, unos zapatos“; port: hums zapatos

¹⁷⁾ Vincent Carloys, auteur du seizième siècle, dans ses mémoires sur la vie du maréchal de Vieilleville“ emploie *monstre* dans le même sens, mais du genre féminin: „les monstres furent faictes“. v. Herrig „Archiv für neue Sprachen.“ Bd. 17. pag. 160.

¹⁸⁾ Voy. Orelli pag. 23 et 24.

chière lie (grand plaisir, bonne chaire); *ordonnance* (ordre): „en moult belle ordonnance“ le département (= départ);

D'autres enfin ont changé de forme, comme: *paour* (peur); *poine* (peine); *nauf* (navire) I, 10; le marit; la vertus; la forbe (fourbe) etc.

De l'adjectif.

1. Formes obsolètes: *indague*, *dextre* (droit) I, 25; *féal* (fidèle); *bien tamée*; *eschars* (ital. scarso); *coite* (quietus) III, 13; *cointe* (comptus fr. elegant).

2. Adjectifs qui ont changés de forme: „*espart* = épars I, 10; *fol.*; *mélancolieux*; *mut* (muet); *terrien* (terrestre); *mal*, *male* pour mauvais: „vous nestes tante male que“ . . ., II, 21. (comp. notre „malerage de faim“). — Le féminin des adjectifs en „*eux*“ se terminait souvent en „*usse*“: *rigoureuse*. Le comparatif et superlatif est régulier à l'exception des deux formes *mage* (major) et *proësme* (proximus): „la place mage de la ville“ II, 29; „il fault toujours de son proësme interpréter toutes choses à bien“ III, 22. Le comparatif et le superlatif se renforcent quelquefois par „très“ et par „trop“: „plus très belle“; „car trop meilleur est se marier que...“ III, 30¹⁹). Le superlatif rejette çà et là l'article: „la beste du monde plus philosophale“.

Pour *très* on employait souvent *moult*: „en moult belle ordonnance“ IV. Prol. ancien; „cest doctrine moult paradoxe“ III, 8. Cela nous rappelle l'espagnol „muy“. En quelque façon même le substantif est capable de gradation: „aux deux plus gens de bien“.

Pour la place de l'adjectif il n'y a pas encore de lois. Rabelais dit p. ex.: „chose grande“ „mon ami doulx“ III, 27; „J'y ai fait ordre très-bon donner“ V, ult.

Des noms de nombre.

Je ne citerai queles noms de nombre qui, soit pour la forme, soit pour l'orthographe différent des nôtres: 1. nombres cardinaux: *troys*, *huict*, *unze*, *treze*, *seze*, *septante* (70), *octante*, *nonante*, *sept-vingt* (140). — 2. nombres ordinaux: *premier* et *prim* (p. ex.: prime abordée I, 33), *tiers*, *ce* I, 26; *quatriesme* et *quart* I, 16; *cinquiesme* et *quint*; *huictiesme*, *unziesme*, *quinziesme*; adverbes: *tiercement* I, 15; *quartement* III, 31; *quintement* III, 31.

Le nom de nombre suit assez souvent le substantif: „en laquelle je tenais degré premier“ III, 3, „son mari second“, „depuis l'an de son age vingt et huictiesme“.

Des Pronoms.

L'orthographe du pronom personnel est déjà telle que nous la voyons aujourd'hui, à l'exception de „je“ que quelques éditeurs ont orthographié „ie“. Mais les pronoms personnels conjoints sont souvent confondus avec les absolus; p. ex.: „il“ s'emploie pour „lui“: „qui fut bien marri, ce fut il“ IV. Prol. 3.; de même „soi“ au lieu de „se“: „pour soi exercer“ III, 15; „chascun commença soi armer“²¹); *soi* est posé pour „lui“, même en parlant de personnes: „adoncques pensa (le moyne) en soi mesme“ I, 44.

L'arrangement des pronoms régimes n'était pas encore le même que dans la langue actuelle. Rabelais dit encore: „je le vous nie“, „je le te donne“; et avec l'imperatif: „m'en croyez“, „m'en vendez un.“

La même liberté dont Rabelais use à l'égard de l'article, il se la donne à l'égard du pronom personnel. Il supprime ce dernier dans tous les cas, où la personne peut aisément être reconnue, où elle est indiquée par la terminaison du verbe. Pour prouver cela, je citerai des exemples de la suppression de toutes les personnes du singulier et du pluriel:

1re personne: „dont, tout esbahy, luy demanday“; „et prendray autant a gloire“. *2e personne*: „encores que soys sans armes“. *3me personne*: „ycelles prenoyt de terre“; „si possible estoyt“;

¹⁹) Orelli p. 293 cite de semblables exemples qu'il a tirés des fabliaux: „au plus bélement k'il seut“.

²⁰) Diez III, 15 a cité quelques exemples de l'ancien langage: „li plus maistre“ et du provençal: „lo plus vassals“.

²¹) C'est un reste de l'ancien usage; on trouve dans les auteurs du moyen-âge: „li sires dist à me“. Orelli p. 44.

„force est que le confesse“ III, 5; „est vergogne“. *Pluriel: 1re personne:* „raison veut que vous presentous“ „lors demandasmes“; *2e personne:* „si ne le croyez“ „les voyans n'en eussiez donné...“ *3me personne:* „voyez ces belles murailles. O que fortes sont“. L'auteur fait autant dans les phrases interrogatives et concessives: „d'ou venez?“ „ou allez?“ „savez quoi?“ III, 2; „fust ès nopces de plus riches“ III, 20; „ô que chose rare est son malheur propre prédire“ III, 15; „qui ha, si parle“ IV, 65.

En trouvant d'autres phrases où le pronom personnel n'est pas omis, on se croit d'abord dans un vrai chaos de constructions arbitraires, mais à force d'observer et de comparer les différentes phrases, on trouvera enfin le fil qui peut nous guider de ce labyrinthe. On observera d'abord que Rabelais n'omet ces pronoms que dans les phrases qui commencent par un adverbe, par une conjonction, par un pronom relatif; mais qu'il n'oublie jamais le pronom au commencement d'une phrase, p. ex.: „si veu l'avez, vous avez peu noter“; „si le croyez, vous n'approchez; si ne le croyez, quelle cause est pourquoy autant ne ferez.“ Il étend même cette règle sur les propositions interrogatives: „estes vous la, ou ny estes pas?“ Si jamais règle fut observée strictement par notre auteur, c'est celle du pronom personnel. On s'en peut convaincre en lisant les lettres de Rabelais, on y observera de plus, que Rabelais n'omet jamais le pronom „je“, même au milieu d'une phrase, lorsqu'il est suivi du pronom „vous“: „je vous escriis“, „je vous envoie“. Ces phrases seront, comme je crois, une confirmation de ce que je viens de poser en principe à l'égard du pronomme personnel.

Pronom possessif. Le roman de Rabelais nous offre très-peu de formes obsolètes: *noz, voz, nostre, vostre.* Devant les substantifs féminins qui commencent par une voyelle, les auteurs du seizième siècle emploient ordinairement *ma, ta*, au lieu de *mon, ton*, en élidant la voyelle du pronom: „m'amie“; mais souvent ils négligent cette élision. C'est encore un reste de l'orthographe ancienne. Pour *mon, ton* Rabelais met quelquefois „*mien, tien etc.*“, avec l'article ou avec „*ce*“: „vous prognostiquez la nostre victoire“ IV 37; „un sien tel enfant“: „cette sienne résolution“. Semblablement on dit en italien: „il moi amico“, „questo suo disegno“.

Pronom démonstratif. Jusqu'à la fin du seizième siècle les Français écrivaient *cest, ceste* pour *ce, cette*, pendant que *ce* avait souvent le sens de *cela*, p. ex.: „cest erreur“, „cest affaire“, „ceste eau“, „qui l'induit à ce faire“. On formait de même *cestuy, cestuy-ci, ceste-ci* pour *celui, celui-ci, celle-ci*: „une ville comme ceste-ci“ II, 15. Pour celui on disait „*iceluy*“ au pluriel *iceulx*: „coururent donc iceulx jusques près la Vauguyon“ I, 43; — *celui* et *cestui* remplaçaient souvent *ce*: „tout cellui jour“ IV, 13, „cestui esprit“ IV, 13. — *Ce* est souvent supprimé devant *que*: „je veulx entendre que c'est“ III, 36; „avez vous jamais entendu que signifie cracher on bassin?“ Que fit-il? *Que* il fit, mes gens?“ et sçachez quil demande (= ce qu'il d.) IV, Prol; 3 „lui demanda qu'il faisait IV, 45.

Voilà encore une construction assez curieuse: „comme le miroir est dict parfait, non *cellui* qui plus est aorné de pierreries et de dorures, mais *cellui* qui véritablement représente les objects“ III, 30; et une ellipse: „L'odeur du vin o combien est plus friant que d'huyle.“

Pronom relatif. Lequel. — Comme ce mot est composé de *quel* et de l'article déterminant, il subit dans la première partie les mêmes changements que l'article avait à subir. On trouve *onquel* pour *auquel* ou *dans lequel*, *esquels* pour *auxquels*, *dans lesquels*, „l'estat onquel il avait trouvé les ennemis“; „lieux esquels consiste la vraie source et vive idée de pantheologie“ III, 2. L'ancienne langue française avait une grande prédilection pour *lequel*, et le plaçait souvent, ou nous mettrions maintenant *qui* ou *que*: „Pantagruel, auquel force est que je fasse compagnie“ III, 28.

Dont avait dans le moyen-âge la signification qui lui était due, comme il dérive du latin *de unde*; (comme l'espagnol *donde* = où) mais depuis le treizième siècle il commence à remplacer peu-à-peu le pronom relatif „*cui*“ (cujus, l'espagnol *cuyo, cuya*), dans Rabelais il a même le sens de *à quoi, sur quoi*: „dont lui dist Pantagruel“ III, 11.; „dont fut appointé tout leur différend“ IV, 5; „je, dist frère Jean, ne suis point cler, dont me deplais“ (pour: ce qui me ...) V, 34.

Que. — On disait *que* pour *qui* et pour *ce qui*: „ce que nous espouvanta“; „que estoit force inimitable“ (= ce qui estoit) et *quoi* pour le régime *que*, ou pour *ce que*, „quoy voyant Gargantua, alla les secourir“. Dans les phrases secondaires *que* est même remplacé par le pronom per-

sonnel: „ne me comparez celle arbre qu'Alexandre Cornélius nommoyt Eonem et la disoit estre semblable au chesne“ III, 52²²).

Pronom indéterminé. Aulcun signifie toujours *quelques*²³: *aulcunes fois* (quelquefois), *les aulcuns* (les uns): „aulcuns péripatétiques“ IV, 13. Si *aulcun* est accompagné de la négation, alors il a sa place pour la plupart après son substantif: „exemple aulcun n'a esté obmis“ I, 31, „parent mien aulcun ne etc.“; *aulcunement* a le sens de *quelque peu, un peu*: „combien que pour lors nous semblassent ces prophéties aulcunement abhorrentes“ III, 2.

Aultre se trouve souvent après son substantif: „un monde aultre“.

Chascun s'employait pour chaque: „par chascun an“ III, 2; avec l'article non déterminant on disait „à un chascun“ II, 11. De *chascun* on avait formé le substantif „chascunière“ qui dans Rabelais et Montaigne signifie *ménage, maison*.

Mesme formait l'adverbe *mesmement* (même).

Quant était le corrélatif de tant: „après ne seai quant (= combien de) jours“ III, 6; „demandoit quantes heures estoient à l'horloge de la roquette Tarpeie, III, 19, „o quant vous fascherons les choses signifiées“ III, 20.

Ulle et *nulli* ont tous deux disparu de la langue française, du dernier il ne s'est conservé que la forme adjectivale *nul*. Aux temps de Rabelais ils étaient encore en usage: „reste il ici ulle ame moutonnière“ IV, 8; „sans de nulli avoir merci“ I, 43. *Tout* formait le pluriel *tous* ou *touts*; on y ajoutait même *très*: „nous sommes trestouts à vous“. Le pronom *tout* n'était pas toujours suivi de l'article déterminant: „ainsi sont toutes femmes“ III, 32.

Le verbe.

1. *Verbes obsolètes*: *aconcevoir* (rejoindre) I, 20; *ardre*, ars III, 19, aussi en provençal; *advenir* (arriver): „le prince advenant, cesse le magistrat“, „cette livree luy advenait bien (allait bien)“, *angarier* (tourmenter) IV, 1; *bailler*, *batailler*, *competer* (suffire) I, 10, *cuidier* (penser, s'imaginer) I, 31, *defailler*: raison ne defaultés exemples“ III, 14; *disgréger* I, 10; *s'esclaffer* = éclater p. ex. de rire: I, 20; *deult* (douloir = dolere) III, 5; *interminer*, „poine est interminée“ (c. a. d.: imposée) III, 14; *molir* (latin: moliri) I, 29; *ramentevoir* III, 21 (= faire souvenir); *souler* (solere); *tollir* etc.

2. *Verbes qui ont changés de forme*: *ausé* (osé), *jécter*, *départir* (partir), *aorner* (= orner) III, 30; *démourer*, *requamer* (recamer), *achapter* et *achepter* IV, 2, *meiner*, *obmettre*.

Sembler a souvent le sens de ressembler: „vous me semblez à une souris empeignée“ III, 37, *départir* celui de *communiquer*: „à quel propos le soleil lui départirait lumière.“ III, 3.

Formes du verbe avoir: il *eust*, que *j'aye*, il *ha*; — *estre*: que *je soye*, qu'il *fust*; — le pluriel du passé défini de la première conjugaison termine en *asmes*, *astes*, *arent*: *tombasmes*, *arrivastes*, *commencearent*; — anomalies du subjonctif: qu'il *revocasse*; qu'on *consultast*. — Quelques verbes de la première conjugaison ont des formes de la seconde; on trouve: *abhorrir* et *abhorrer*; *toussir* et *tousser*; *sanglouter* et *sangloutir* (IV, 2); *recouvrer* forme le participe: *recouvert*, *nettir*: *netti* pour *nettoyé* III, 13.

La deuxième conjugaison nous prête les anomalies suivantes: *tollir* et *ferir* forment il *tollut*, *ferut* I, 38, il a *tollu*; *finir* a le participe *finant* et *finissant*; *départir*: ils *départent*; *benir* a la forme secondaire *benistre* et les participes *benist*, *benoist* IV, 7.

III^eme conjugaison: *devoir*, *je doibs*, *je doib* III, 35, *doibvons*, *doibvez*, (III, 5) *devois*, *doivrais*, il *dust*, *deu* (part. du passé) IV, 1, *ramentevoir* a le participe *ramenteu*, *decevoir*: il *decept* III, 29.

IV^eme conjugaison: de *disparraître* on trouve les formes: ils *disparent* et ils *disparaissent* III, 25; *pondre* avait la forme secondaire *ponre*: „ils ponent et esclouent leurs petits“ V, 6, „oeuls ponnus et esclous“ *ibid.*

²²) Mätzner II, 252.

²³) Comp. l'espagnol: „algo, alguno, alguien“.

Verbes irréguliers: — *s'asseoir*: il *s'assist*;
boire: ils *buvent*, vous *boirez* III, 13;
cheoir (verbe qui s'est conservé dans la composition; *déchoir*, *echoir*): ils *cheurent* II, 33;
cognoistre: je *cognoi*, vous *cognoissez*, *cogneust*, *cogneu*;
conclure; *cuir* forme le participe *cuict*;
dire, il *dict*, vous *dictes*; il *dist*, quils *dissent*;
donner: subjonctif: *doinct* „Dieu vous doint“ II, 16;
escripre: *escript*; *eslir*: *eslus* III, 21;
fuir: je *fui* et *fouy*;
faire: je *fais*, *faict*, il *feit* (*fit*), je *feis* (*fis*), qu'il *face* I, 33, *fay* (impér.); — *falloir*: je *faulx*, II, 31, il *fault*, *fauldra*, *fauldrai* IV, 4;
induire: *induict* III, 6;
luire; il *luist*; — *mettre*: il *mist*; — *mourir*: ils *mourent*; — *nayer* (= *noyer*) il *naie*;
ouir: *ois*: „je ne vous *oi*“ III 16; il *oit* III, 15. *ouyant*, *oyez* III, 16, vous *orrez* III, 31;
poindre: il *poinct*; — *pondre*: *ponent*, *ponnus*; — *pouvoir*: je *peulx*, il *peult* III, 22; vous *po-
viez*, il *povoit*, *peu* (*pu*); *vouloir*: je *veulx*, il *veult*.
prendre: je *prins* (*pris*) III, 21; *print*, *prindrent*;
plaire: il *plaist*; — *plaindre*: il se *plainct*; — *pleuvoir*: il *pluira*; *sentir*: je *sent*.
tenir: qu'il *tinst*, que *tenissiez*, que je *tinse*.
voir: je *voi*; je *vid*, il *vit*, vous *vistes* III, 7; *voirrons*; *veute* (ital. *viduta*): „en *veute* figure“
(c. a. d.: en présence) III, 12; il *prévoid* III, 13. — *vouloir*: il *voudrait*;
sçavoir: je *sçais* III, 6, *sçavant* (= *sachant*), que je *sçache*, *sçaichez*, il *sceut*.
Quant aux anomalies de l'emploi du verbe, j'en ai parlé au chapitre des inversions, et je
fixerai plus-bas mon attention sur les constructions de l'infinitif et du participe.

Des adverbes.

Les adjectifs en *al*, *el*, *if*, *ef*, changés en adverbes, manquent encore de la voyelle *e* qui joint maintenant la terminaison *ment* à l'adjectif: „loyalment, brièvement“. Les adjectifs en *ent* et *ant* ne rejettent pas encore leur terminaison, Rabelais forme p. ex.: *diligemment* au lieu de *diligement* III, 15, „évidemment“ III 32. — Rabelais a beaucoup plus d'adverbes composés qu'il n'y en a maintenant p. ex.: à *diligence* (= vite), *au demourant* (= du reste), *ça et la part* III, 20; il en a aussi beaucoup qui n'existent plus: *aucunement* XIII, 7; *mesmement* dans le sens de „principalement“ ou „même“ de *ensemblement*²⁴). Mais passons en revue les adverbes qui diffèrent, soit en forme, soit en signification, des modernes;

d'abundant (de plus): „il dénote mariage et d'abundant le nombre trentenaire“ III, 20;

d'avantage (davantage): „ton bien accroistra d'avantage III, 28;

par aventure (peut-être) III, 12;

ainsi: „car ainsi comme débiles sont les armes, si le conseil n'est en la maison; aussi vaine est l'estude“ I, 29; dans cette phrase *ainsi* est ou superflu, ou il le faut remplacer par un autre adverbe: „ainsi comme ainsi se perdoit elle“. On dirait un germanisme! Souvent les auteurs employaient simplement *si* pour *ainsi*: „et si aurai toujours belles chambrières, quand tu viendras me voir“ III, 27. „Si vous aurai je à ce coup“ III, 36;

ans (lat. *antequam*) en même temps adverbe et préposition et conjonction;²⁵)

antan (*ante annum*) „je suis aussi sage que antan“ V, 44;

contremont (en haut, à rebours) l'ancien *amont*, opposé à *aval* et *contreval*: „renversa les paupières des yeulx contremont“ III, 20²⁶);

dont et *dond* s'emploie pour *d'où*;

ens (*dedans*), et *léans* (*là dedans*) „Car léans y ha grands, petits, secrets, moyens, V, 16²⁷);

²⁴) *Amyot* emploie aussi *ensemblement* et *mesmement*: „deux personnes semblables en plusieurs autres vertus et mesmement en douceur et en justice.“ *Orelli* p. 294.

²⁵) *Burguy* II, 275.

²⁶) *Burguy* II, 270.

²⁷) L'ancien *leenz*: „et leenz lui se couche“; *Du prévost d'Aquilée*.

ensemble pour „en même temps“, de même, „ensemble je loue l'antique institution“ III, 16, „il m'ha ouvert et ensemble solu“ II, 20;

hui (du latin *hodie*), conservé dans notre aujourd'hui: „je sçavais hui estre tant la malignité du monde aggravée“ III, 361; „Doncques sont hui les plus doctes philosophes entrés au phron-tistère . . .“ III 36;

jà (déjà) servait souvent de terme conjonctif „jà Dieu ne plaise“;

desja: „je l'aime *desja* tout plein et *ja* en suis tout assoti“ III, 18;

adonques (donc); — *fort*: „ce noble gneux m'ha *plus fort* estonné“ V, 11; — *moult* (= très, beaucoup) — *oncques* (jamais, unquam) „ne voulust oncques les laisser entrer;“ *nagaires* (naguère) III, 23; *ores*, *ores* (*or*, maintenant): „ores me dictes sus quel propous estiez vous“ III, 35. Mais *ores* se trouve ordinairement comme conjonction avec *que*: *ores que* et composé avec des prépositions: *lors* (alors) IV, 13; *pour lors* (alors) IV, 13; — *par avant*; *par après*, *par ci-après* III, 32; — *plus* a quelquefois le sens de „de plus“ „plus dict, qu'en forme léonine ont esté diables vus“ I, 10. — *premier* (= d'abord) „tu devois premier enquerir de la vérité I, 31; on en formait aussi la conjonction *premier que* pour *avant que*; — *très* se trouve devant les verbes et même devant les substantifs et pronoms: „très-matin“, „trèstouts“ IV, 16, *trop*, dont l'origine est obscure, signifiait d'abord „beaucoup“, et dans ce sens il accompagne quelquefois les comparatifs: „trop mieulx“ „trop plus dix fois que nous“; — *voire*, *voyre*, *voirement* signifie vraiment, mais lorsqu'il est composé avec *mais* il faut le prendre pour „c'est bien vrai, mais“ ou pour „certes, mais“: „voire mais, dist Pantagruel“ III, 9; „voire: mais dist Pantagruel“ II, 15; „escripte, voire certes insculpée“ IV, 4; „tu me sembles aulcunement doubter, voire deffier de ma paternité III, 27; dans ces dernières phrases *voire* a le sens de „et même“. Maintenant ce n'est que dans le style familier ou naïf qu'on emploie ce mot: „à lui entendre alléguer quelque excuse, quelque enroue-ment, voire même l'impossibilité de parler en public“; (*Putlitz*: „Ce que la forêt se raconte“; traduit de l'allemand p. 6). Voilà encore quelques tournures qui ne sont plus en usage: „tant humblement faire je puy“ (pour: tant humblement que je puis faire), „tant plus seroit remembre, tant plus elle playroyt (pour: plus elle — plus elle) „de propous qui plus sont delectables, quand plus sont redictz“ etc.

Des conjonctions.

Les termes conjonctifs sont d'une grande importance pour indiquer l'enchaînement et le rapport des idées. Ces mots n'existaient pas encore en assez grand nombre au commencement du seizième siècle, et on ne savait pas encore se servir de ces termes transitoires avec assez d'art, pour pouvoir indiquer les nuances de tous les rapports des pensées. Les conjonctions les plus usitées de Rabelais sont:

affin (affin) „affin que je ne mente“; — *ains*, *ainz*, *ainçois*; d'abord, *ains* et *ainçois* signifie *avant* et *avant que*: enfin il a la signification de *mais* et de *plutôt*: „non guerre nommée, ains sédition“; „ma délibération n'est de provoquer, ains d'appaiser“ I, 29; *ainsique* ou *ainsi* avait quelquefois le sens de „affin que“, et même de „comme“, „ainsi leur nom restast“ (pour que leur nom restât) III, 6; „et ainsi que me recommendois à Dieu . . . le roustisseur s'endormit, II, 14; cet emploi de *ainsique* pour *comme* est très fréquent dans les auteurs du moyen-âge;

ainçois que dans le sens de „avant que de“ ne se trouve que très-peu de fois dans notre roman, comme Rabelais préfère l'expression *avant que* et *devant que*, mais cette conjonction ne lui est pas tout-à-fait étrangère:

. „ainçois ferois le chois

D'estre dégradé ras *ainçois*

Qu'estre jamais angarié“ V, 46.

avant que ou *devant que*: „avant que retournons“, „devant que marcher oultre“ I, 24; „vous criez davant qu'on vous escorche“;

adonques (donc) „adonques fait convoquer“;

comment et *comme* remplace quelquefois notre *que*, „enfin vous serez esbahy comment rien ne m'aurez persuadé“;

souvent même on l'employait pour *comme*, dans les exclamations: „ô comment je triompheraï;

combien que (quoique), „combien que de son naturel ne fust des plus sains“ IV. Prologue 3me; „je combien que indigne, y feus appelé“; „combien que la peste y feust“;

cependant que (pour: pendant que) *cependant que* entendions ces nouvelles“ V, 5; *cependant que* on apprestoit le souper“, „ce pendant qu'on le frottoit, lui estoit leue quelque page de la divine escripture“, „ce pendant que ceulx de l'autre part batailleroient“ I, 10;

pourtant (= c'est pourquoi), „pourtant ne sont-ils tant redoutés“ III, 12; *pourtant* du monde fut-il surnommé le grand roi Energetes“ III, 1. „le pantagruelion, non seulement ne sera consumé ne ards . . . , mais sera enfin du feu extrait plus beau: *Pourtant* est appelé Asbeston“ III, 52.

Les compositions du mot conjonctif „*que*“ sont des plus variées; souvent on le séparait des mots, dont il est maintenant inséparable: *lors que*, *par ce que*, „*lors* aussi qu'il le manifestoit“, „pour ce dictes vous, qu'il n'y ha nulle apparence“; pour *lorsque* on rencontre aussi *lors quand*: „lors quand me vit“, et *alors que*: „alors que estiez hors de propous“; *par ce que* ou *pour ce que* (= parceque); „pour ce que par leurs mains nous viennent les richesses, les dict estre en office de roi“ III, 1. Sans *que*, les conjonctions *pour ce que* et *par ce que* signifient „pour cela“, „cest pourquoy“, „par ce donnez vous garde d'ajouster ni diminuer au narré“; „pour ce que la chose plus plaist à la déesse III, 18. Mätzner II, 129;

des que et *des ce que* (= depuis que): „Pantagruel, lequel j'ai servi à guaignes des ce que je feus hors de paige jusques à present.“ Mais les mêmes rapports sont souvent exprimés par *que* simplement: „descendu que fut le moyne, se deffoit etc.“; „venu que fut, raconta.“ (Mätzner II, 139.) Souvent *que* est remplacé par *comme*, surtout dans les comparaisons: „aussi belle comme Venus“ III, 18; „les disner ne fut si tost prest, comme les invités comparurent“ III, 30; ou par quelque autre mot conjonctif: „plus véritables et seurs oracles n'estoient ceulx que par escript on bailloit, ou par parole on proféroit“ III, 19. *Ores que* avec le subjonctif est notre *encore que*: „et ores qu'il eust toute sa vie pacifique jouissance; si toutesfois l'acquest déperit dans ses hoirs, pareil sera le scandale sus le deffunct“ III, 1; „ores qu'il durast d'avantage“ IV, 2; *que — que* répond à notre *tant — que*: „cent enfans pour le moins, que masles, que femelles“ III, 1;

toutesfois et *quelquefois*. Nonabstant et néanmoins sont ça et là accompagnés de *ce*: „leurs optant ce neanmoins bonne adventure.“

Rabelais a encore des conjonctions qui introduisent les phrases secondaires, tels que *lors*, *si*, *adonques*, et d'autres, qu'il n'est plus permis d'employer de cette manière. „*Si* elle estoit bien longue et bien ample, *si* elle estoit bien guarnie au dedans“. Mätzner II, 6 et 7. *Et*, qui chez nous joint les phrases secondaires aux principales, se trouve dans notre auteur à la tête de phrases qui n'ont point de rapport aux précédentes: „Carpalim dist: *et* ventre St. Quenet, ne mangerons nous jamais de venaison“? Le rapport que la conjonction *et* doit indiquer, est souvent exprimé par *si* ou par *et si*; *si* a même dans quelques phrases la signification de „*pourtant*“: „si fault il la lui rendre“ IV. Prol. 3me; „je ne sçais s'ils avaient bien ou mal payé leur escot, si est-ce qu'une vieille hostesse. . .“ V, 15; dans beaucoup de ces phrases secondaires *sy* ou *si* est pléonastique ou peut être remplacé par *alors*: „si tu es de Dieu, sy parle, si tu es de l'autre, sy t'en va“, et même par *que*: qui m'aime, sy me suive“.

Doncques ne se trouve pas souvent à la tête, mais plutôt après le premier mot d'une phrase: „Ils doncques de corruption vivent“; „par doncques la rapacité de l'aimant“ V, 37.

Des prépositions.

Après; composé avec *par* ou *en*, cette préposition forme des adverbes: *par après*, *en après* II, 15, — pou avec Rabelais a l'orthographe *avecques*; — *devant* et *avant* avaient encore les mêmes fonctions, Rabelais emploie *devant* autant en parlant du lieu, que quand il parle du temps: „devant souper“ I, 38; — *devers*, qui de nos jours ne s'emploie que fort rarement, était très-usité dans le siècle de Rabelais, tantôt pour *vers*, tantôt pour *à*: „j'ai envoyé amicablement devers luy“ I, 29. On le composait, comme beaucoup d'autres mots de cette classe avec la préposition *par*: „par devers elle“. — *En* et *dans* dont on se servait indifféremment depuis le onzième siècle, sont employés sans distinction par Rabelais; mais la sphère de *en* est plus étendue, qu'elle ne l'est aujourd'hui et ce mot est pour la plupart suivi de l'article déterminant: „en la loi de Moses“; „en quelle loi“ III, 6. Nous avons vu, au paragraphe sur l'article déterminant,

que de l'article masculin, composé avec la préposition *en*, on formait *on* et au pluriel *es*; mais il n'y avait pas encore de différence bien marquée entre *à la* ou *au* et *es* ou *aux*; on trouve même toutes ces expressions ensemble: „en l'ame, au corps, és biens III, 29;

ensemble avait quelquefois la valeur d'une préposition: „ensemble les apostres“ (avec les apôtres).

entour et *d'entour* pour *autour de*: les faulx prophètes seront d'entour mois bannis.“

fors (hors) — *jouste* = près de et selon; „jouste le mot vulgaire“ I, 14. — *lès* et *lez* (du latin *latus*) exprime notre *à côté de*, le long etc.: „située lès une touche de bois“; „lès le rivage,“ V, 6, „mourut lès Hierusalem“; — *maugré* (malgré); — *orée* et *lorée* = le long; „l'orée des murs“ I, 27. „l'orée des dents“ I, 38. — *par* est souvent renforcé par la préposition *de*: „de par le diable.“ Il n'est pas nécessaire de regarder avec M. Orelli *de par* comme une corruption de *de la part*; car *de* se trouve devant beaucoup d'autres prépositions, p. ex: *d'avant*, *d'entour*; et même l'italien *dapertutto* ne parle pas en faveur de l'opinion de M. Orelli.

quant était autrefois accompagné de la préposition *de*: „quant est de mois“ V, 15;

soubs (sous): „soubs correction“ III, 18; „soubs le ciel“, „soubs son enseigne“;

sus (sur, au dessus, vers): „sus les sept heures du matin“, „avoir donné sa benediction sus elles“ III, 35; „sus tous les philosophes.“

Du temps de Rabelais les prépositions prenaient assez souvent la signification d'adverbes: „brevage éternel parmi“ IV, 59; „et Malthe avec“ I, 33; „en ce pendant“ I, 41. C'est une espèce d'inversion, que certaines prépositions ont souvent à subir, surtout les mots *pendant* „hors, après“, „icellui temps pendant“, „dieu me garde d'en estre hors.“

Passons maintenant aux particularités qui regardent l'infinitif et le participe, et qui sont des plus intéressantes et des plus variées.

De l'infinitif.

La source de toutes les varetétés c'est d'un côté l'emploi de l'infinitif comme substantif, de l'autre côté l'influence de la syntaxe latine. La phrase suivante est une preuve concluante de l'emploi de l'infinitif comme substantif: „aultant que penserez vous suffire pour tout *au caute-ment naviger*“. V. ultim. Les autres langues romanes font autant, surtout l'espagnol: „era consuelo et verlos“: „à mi parecer“. (v. Keil, Spanische Sprachlehre pag. 146.) Quant aux prépositions qu'on joint souvent à l'infinitif, il s'en trouve aussi dans le roman de Rabelais, mais l'auteur jouit d'une liberté à l'égard de ces mots que les écrivains modernes ne peuvent plus se permettre. Il écrit p. ex.: „de trouver nourrice suffisante nestoyt possible“; „quoy prouver ie vous pourray renvoyer ou livre etc.“ Mais vous trouverez autant et plus de passages où il a omis les prépositions *de* et *à*. „Cest belle chose rencontrer gens de bien“ (pour: que de rencontrer) „je vouldroy que vous vint en vouloyr et desire vous marier“; „je neus loisir les considerer“; „mieulx vouldrayt rien apprendre; que tels livres, sous tels precepteurs apprendre“ (pour: que d'apprendre de tels. —) „si vous cognoissiez que mon meilleur fust tel que ie suis demourer“ III, 9; „les mains cesseront travailler“ IV. „Je te supplie me faire ce bien“ III, 27. „Je te prie ne le croire“ III, 27. „commencea paslir“ II, 19. Mais c'est la préposition *avant* ou *davant*, qui ta souffert les plus curieuses variations: „davant boire ny manger“, „davant que me lever“ „davant que partions“, *avant naistre* en monde“. La préposition *par* que Rabelais a souvent jointe à l'infinitif répond quelquefois au moderne „à force de“, quelquefois elle s'explique par la préposition „pour“, „silz sont par enfans innocens fouetter saulvez“; „par non pouvoir moyen aulcun trouver“; „par ne nous apparoyste cause ne signe aulcun présent“ (puisqu'il ne . . .); 3, 21. La préposition *pour* cause ordinairement une inversion assez remarquable: „pour laquelle chose scavoir“, „pour donc mieux son oeuvre commencer“; „pour de la quelle vous donner enseignement“ „pour à laquelle chose obvier“ III, 28. On pourrait étendre cette observation sur la plupart des autres prépositions.

Je passe maintenant à trois constructions fort singulières, étrangères à la syntaxe moderne. La première est celle du passé de l'infinitif, employé, pour m'exprimer ainsi, comme *infinitif absolu*. III: c. I. „Pantagruel, avoir entierement conquesté le pays“; „les Dipsodes avoir avec eux conversé“ III, 1; III, 37. „seigny Joan, avoir leur discord entendu“; „et l'avoir entendu

parler, adiouta foy“; „avoir passé la bourgade de Haymes, Panurge s'adressa à frère Jean“ III, 26; „et les avoir cordialement remercié, se retira“ III, 36; „nous iceulx avoir eonsidéré, ailleurs tournions la nostre vue“ V, 43. Le sens de toutes ces phrases s'entend facilement, et pour les changer en phrases modernes, on n'aurait qu'à changer l'infinitif en participe „ayant entendu“, „ayant conquis“ ou bien à ajouter à l'infinitif la préposition „après“, : „après avoir entendu“ etc.

La seconde construction, qui répond à l'infinitif historique latin, c'est celle de l'infinitif du présent, employé comme prédicat. Cette construction se trouve souvent dans les écrits du seizième, du dix-septième siècle, surtout dans le style épistolaire, et même le dix-neuvième siècle ne la méprise pas dans la poésie. Elle est très-fréquente dans le roman de Rabelais, p. ex. : „et frère Jean de riguouler“ „et flaccons daller, et eux de corner“ II, 20. . . . „Et Panurge de rire“ (II, 22). . . . „Lors sonna une cloche six coups seulement, et monagaux daccourir et monagaux de chanter“. Nous autres dirons maintenant „et Panurge commença de rire“ ou bien „et frère Jean se mit à . . .“. Si cette construction sent le latinisme, la suivante est une imitation complète de la construction latine qu'on appelle l'accusatif avec l'infinitif. p. ex. „qui decrete ycelles aussi peu avoir esté songees d'Homere que d'Ovide“ (Prol. I.) — „Amphiaras vouloyt ceux qui par songes recepvoyent ses oracles, rien tout cellny iour ne manger“ — „consyderant infiniz abus estre perpetrez“ — „ilz demandoient les cloches leur estre rendues“ etc. — „il commenda chascun estre mué de vestiments“; „je ne veux entrer en la dispute de Socrates et des academiques, mort nestre de soy mauvaise (mortem malam non esse). Dans toutes ces phrases on ne peut point méconnaître l'influence latine, ou plutôt l'imitation du latin, et d'autant plus que les verbes qui causent cette construction sont les mêmes qu'on appelle en latin „verba sentiendi et declarandi“. Mais ce serait trop que d'en abstraire une règle pour Rabelais, car on trouve souvent le même verbe, tantôt suivi de la construction dont nous venons de parler, tantôt suivi de la construction ordinaire. p. ex. III, c. 48: „Ne croyez leur deuil estre moindre“ et quelques lignes après „ne croyez que plus pitoyable feust leur desconfort“; mais dans tous les exemples où l'infinitif est représenté par *estre*, on peut regarder cet infinitif comme pléonastique, on pourrait donc changer la phrase citée en: „ne croyez leur deuil moindre“ „Platon dist Socrates *estre* semblable és Silènes“; en: „P. dist S. semble. . . .“.

Si l'infinitif nous semble être un facteur très-important de la syntaxe de Rabelais, le participe n'est pas moins important.

Les participes.

L'emploi du participe, qui termine tantôt en „ent“ tantôt en ant, est d'une grande étendue dans le roman de notre auteur. Rabelais ne se sert pas seulement du participe dans tous les cas où les écrivains modernes s'en servent, mais il en forme des phrases que maintenant on n'oserait plus imiter. Quelquefois il emploie le participe présent au pluriel où il n'est plus permis: „matines ayants neuls leçons“ III, 15, „plus matin se levants“ III, 15, nous en allants II, 15. C'est un reste de la flexibilité du participe latin qui peu à peu s'est perdue, ou qui du moins s'est bornée au participe adjectif. v. Mätzner I, 346. Quelquefois il fait du participe présent une espèce de „participe absolu“, quelquefois il imite la construction latine de „l'ablatif absolu“. Voici des exemples du participe présent: „ilz étoient a nostre commandement, en payant (IV, 12)“. Dans cette phrase le participe présent „en payant“ ne se rapporte pas au sujet, comme il devait selon les règles de la grammaire moderne, mais à un mot qui manque, un „nous“ qu'il faut suppléer, ou plutôt sous-entendre. Voici d'autres exemples: advenent le prince, cesse le magistrat“. — „Eux en ce pas descendens, tout confuz, il demanda“; „vray est ce qu'elle ne les raporte en telle sincerité comme les avoit venues, *obstant* l'imperfection et fragilité des sens corporelz“ III, 13. „Pantagruel rien ne repliquant, continua Panurge“ (pour: comme Pant. ne répliqua rien, P. . .). „Tesmoing Macrinus, *onquel*, convoitant scavoit sil seroyt empereur de Rome, advint en sort“; „ce seditieux temps durant, a leur secours evocquarent“. „Ce disant Xenomanes, frere Jan apperceut“. „Par la figue, respondit l'asne, laquelle un de nos ancestres mangeant mourut Philemon à force de rire“, V, 7. „Ainsi fut par Hercules tout le continent possédé, les humains soulageant des monstres etc.“ III, 1.; „quand donc vos philosophes, Dieu guidant, accompagnant de quelque claire lanterne se adonneront“, V, 49. „Le

parler, adiouta foy"; „avoir passé la bourgade de Haymes, Panurge s'adressa à frère Jean" III, 26; „et les avoir cordialement remercié, se retira" III, 36; „nous iceulx avoir eonsidéré, ailleurs tournions la nostre vue" V, 43. Le sens de toutes ces phrases s'entend facilement, et pour les changer en phrases modernes

La seconde construction est le présent, employé comme présent, du dix-septième siècle ne la méprise pas dans „et frère Jean de rignouler" „rire" (II, 22). . . . „Lors son nagaux de chanter". Nous au „et frère Jean se mit à . . . tion complète de la construc crete ycelles aussi peu avoir vouloyt ceux qui par songes syderant infiniz abus estre p „il commenda chascun estre et des academiques, mort ne phrases on ne peut point me plus que les verbes qui cause sentiendi et declarandi". Mai trouve souvent le même ver tût suivi de la construction quelques lignes après „ne cr exemples où l'infinitif est rep on pourrait donc changer la crates estre semblable és Si

Si l'infinitif nous sembl participe n'est pas moins impor

L'emploi du participe, dans le roman de notre aut cas où les écrivains modern n'oserait plus imiter. Quel permis: „matines ayants neu 15. C'est un reste de la flés s'est bornée au participe adje espèce de „participe absol Voici des exemples du par (IV, 12)". Dans cette phr comme il devait selon les „nous" quil faut suppléer, prince, cesse le magistrat". est ce qu'elle ne les raport fragilité des sens corporelz" comme Fant. ne répliqua ri empereur de Rome, advint „Ce disant Xenomanes, fie nos ancestres mangeant mo le continent possédé, les hu sophes, Dieu gnidant, acco



„ayant entendu", „après avoir entendu" etc. in, c'est celle de l'infinitif du vent dans les écrits du sei- et même le dix-neuvième le roman de Rabelais, p. ex. : 11, 20. . . . „Et Panurge de monagaux daccourir et mo- commença de rire" ou bien ne, la suivante est une imita- ec l'infinitif. p. ex. „qui de- (Prol. I.) — „Amphiaraus ny iour ne manger" — „con- hes leur estre rendues" etc. — er en la dispute de Socrates non esse). Dans toutes ces imitation du latin, et d'autant qu'on appelle en latin „verba e règle pour Rabelais, car on t nous venons de parler, tau- leur deuil estre moindre" et sconfort"; mais dans tous les t infinitif comme pléonastique, il moindre" „Platon dist So- a syntaxe de Rabelais, le par-

ant, est d'une grande étendue nt du participe dans tous les es phrases que maintenant on nt au pluriel où il n'est plus ts" III, 15, nous en allants II, s'est perdue, ou qui du moins fait du participe présent une on latine de „l'ablatif absolu". e commandement, en payant ne se rapporte pas au sujet, is à un mot qui manque, un autres exemples: advenent le confuz, il demanda"; „vray eues, obstant l'imperfection et ant, continua Panurge" (pour: el, convoitant scavoit sil seroyt t, a leur secours evocquarent". spondit l'asne, laquelle un de „Ainsi fut par Hercules tout II, 1.; „quand donc vos philo- e se adonneront," V, 49. „Le

rameau de laurier, nous voyans, elle consyderant et exclamant, brusloyt.“ Ce dernier exemple est d'autant plus curieux qu'il nous offre deux participes qui se rapportent à deux sujets, puis une inversion fort remarquable et en même temps une imitation de „l'ablatif absolu latin“; car qu'est-ce que la phrase, „nous voyans“, si ce n'est le latin „nobis videntibus“? „Bergerac fut prins, regnant en France le jeune Charles“ (Regnante Carolo; Carolo rege). La singularité de cette construction consiste donc à employer, dans une phrase dépendante, un participe qui ne dépend pas du sujet de la proposition principale. Cette construction n'a pas tout-à-fait cessé d'être en usage, mais elle est bornée à une petite classe de participes, et on ne peut plus l'appliquer à chaque verbe comme faisait Rabelais. Dumas nous offre plusieurs exemples de cette construction: „le cas échéant, je suis homme à retarder mon départ²⁸⁾“.

Rabelais a étendu cette construction au participe passé: „Lesquelz occiz, la neuf demoura sans gouverneur“, (quibus occisis). Dans cette phrase l'imitation du latin se manifeste encore dans le pronom relatif mis à la tête de la phrase, pour marquer plus fortement le rapport et la connexion avec une phrase qui précède. Même cette construction est encore en vigueur, quoique l'usage en soit en peu restreint. (Mätzner I, 197). „Nous submergés, c'est vous qui serez englouti;“ mais dans les phrases de Rabelais il y a en même temps inversion, le participe étant placé devant le substantif p. ex.: „Jssu Gargantua de la salle, dist Pantagruel és invitez“. On peut aussi comparer la langue espagnole „lo qual visto por Don Quijot, le dijo“. Cervantes. „attendido el espíritu publico“. comp. Victor Precht span. Grammat. II, 155 et 156.

Des négations.

Dans les phrases négatives Rabelais omet ordinairement le mot „pas“, quelque fois „ne“: „ce ne seray hors de propous“; „possible n'est pour le present“; „car il nestait arbre sur terre qui eust ny feuille ny fleur.“ „La nuict nest elle funeste“? scais-tu pas bien?“ III, 26. Dans beaucoup d'autres phrases on trouve au contraire „ne“ et „pas“: „pas ne travailler, point ne me soucier.“ Il m'était impossible de trouver la loi ou le principe de cette omission, elle semble arbitraire. Ce n'est que longtemps après Rabelais que l'emploi de ces mots fut réglé. Si la négation se rapporte à quelque substantif, ou adjectif, Rabelais emploie le mot „non“: „non guerre nommée ains sedition“; „non tolérable“ I, 29. „non pouvant“ III, 18. Au lieu de *pas* Rabelais emploie souvent „mie“ ou *gaires*: „ne sommes mie juifs“ III, 16: „les muts ne parleront gaires“. La négation *ni... ni* est souvent rendu par *ny ny*, quelquefois aussi par *ne... ne*: „ne l'un ne l'autre“ III, 28, „ne sont bonnes ne mauvaises“ III, 7 „il n'est le marbre ne le porphyre“. La négation est aussi sujette à l'inversion: *pas, point, plus* sont ordinairement placés devant *non* ou *ne*: „point doneques ne vous mariez“ III, 9, „plus de moi accompagné ne serez“ III, 16. La préposition „de“ est ordinairement omise après la négation: „il n'est mie si bon archer qu'il puisse férir les grues. III, 31. „Roi soubz le ciel tant puissant n'est, qui passer se puisse d'aultrui“.

Me voilà au bout de ma tâche, sans que je prétende avoir épuisé cette matière si féconde et si intéressante. On voit pourtant, toutes les anomalies bien considérées, que du temps de Rabelais, la langue française n'est pas encore consolidée; que, tant pour son vocabulaire que pour la grammaire, elle lutte encore avec les idiomes étrangers, et surtout avec les langues classiques, qui exercent une grande influence sur le français vulgaire. Nous remarquons le même manque de précision dans le domaine de l'orthographe. On lit p. ex. tantôt: „retourna il“ et tantôt „retourna-t-il“, „y ha il“ etc. On trouve: „si on“ et „si lon“ et dans Marot „son“. Les derniers éditeurs de Rabelais se sont donné la peine d'éviter toutes ces irrégularités, et de fixer enfin l'orthographe de Rabelais.

Mais sous quelque point de vue que ce soit, le roman de Rabelais sera toujours intéressant, et il sera très-important pour qui veut étudier le développement de la langue française, ou la grammaire comparée des langues romanes.

²⁸⁾ Mätzner II, 317.



Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Main body of faint, illegible text, appearing to be bleed-through from the reverse side of the document.